

LANCEMENT DE DYNAMIC BOIS 2016

Fort du succès du DYNAMIC Bois 2015, un deuxième appel à manifestation d'intérêt est lancé en 2016 avec une enveloppe de 20 millions d'euros.

DES PRINCIPES GÉNÉRAUX INCHANGÉS

- Consortium d'acteurs, y compris des associations de protection de l'environnement.
- Bouquet d'actions.
- Mobilisation du bois pour l'énergie et l'ensemble des usages.

QUELQUES ÉVOLUTIONS MINEURES

- L'approche par territoires : intégrer les forêts domaniales dans le cadre de projets collaboratifs avec la forêt privée ou communale (préfiguration du programme national de la forêt et du bois, PNFB, structurant pour les 10 prochaines années).
- L'amélioration des peuplements : intégrer les futaies dégradées.
- La simplification de la procédure : une seule étape au lieu de deux en 2015, avec une audition du porteur de projet en amont du dépôt du dossier, afin de lui permettre de bénéficier de recommandations.

CALENDRIER



22 février : lancement de l'appel à manifestations d'intérêt 2016
Mai : dépôt des projets
Juillet : sélection des projets

Des travaux sont en cours afin de réaliser un suivi national des projets (avec système d'information géographique) sur la base de 4 projets 2015 déjà financés par l'ADEME.

Pour en savoir plus

www.developpement-durable.gouv.fr
www.ademe.fr
 contact : dynamic.bois@ademe.fr

Ministère de l'Environnement,
de l'Énergie et de la Mer

Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

DYNAMIC Bois

Pour favoriser la transition énergétique et le développement d'une économie bas-carbone répondant aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, lance une nouvelle édition de l'appel à manifestation d'intérêt DYNAMIC Bois, avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Initié en 2015, en application du contrat stratégique de la filière bois, DYNAMIC Bois a pour objectif de mobiliser davantage de biomasse en France en favorisant l'exploitation des forêts privées.

LES MULTIPLES AVANTAGES DE LA MOBILISATION DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE, DANS LE CADRE D'UNE GESTION DURABLE

- Le bois-énergie et le bois-matériau contribuent à la lutte contre le changement climatique en se substituant aux énergies fossiles et aux matières dont la production nécessite beaucoup d'énergie.
- Le stockage de carbone des arbres se prolonge dans les produits bois, contribuant à terme à atténuer les émissions de gaz à effet de serre.
- La récolte de bois dynamise l'activité économique locale, notamment dans les régions rurales.
- La démarche d'économie circulaire est favorisée : tout le bois est utilisable, du tronc aux petites branches, et recyclable.
- La gestion durable de la forêt facilite son adaptation au changement climatique.

Le saviez-vous ?

60 % du bois supplémentaire mobilisable à l'horizon 2035 se trouve chez les propriétaires privés



DICOM-CAB/PLA/16039-Février 2016 - Photos : Fotolia - Impression : MEEEM-MLHD/SG/SPSSI/ATL - Brochure imprimée sur du papier certifié ecolabel européen



Des projets pour soutenir la filière

4 lauréats DYNAMIC Bois 2015

CENSE

Augmenter de 50% la production de bois énergie dans la région Centre est l'un des objectifs du projet Cense (Centre sylviculture énergie). Regroupant les opérateurs économiques de la filière bois, le projet insuffle une nouvelle dynamique sylvicole, notamment par le biais d'investissements ciblés sur les engins forestiers.

-  **1 coordinateur**, la coopérative Unisylva
-  **8 partenaires**
-  **213 400 m³** supplémentaires de bois mobilisés
-  **2 500 hectares** de peuplements feuillus améliorés dans le cadre d'une gestion durable
-  **5 millions d'euros** de budget

FOROUEST NIÈVRE

Implanté au cœur d'une zone d'approvisionnement en feuillus, le projet Forouest Nièvre vise à développer la gestion durable des forêts de l'Ouest nivernais en mobilisant du bois supplémentaire. Les partenaires ont pour objectifs de valoriser la biomasse par l'amélioration des peuplements, de mieux structurer la filière et de répondre aux demandes croissantes de bois énergie (Bourgogne et régions voisines).

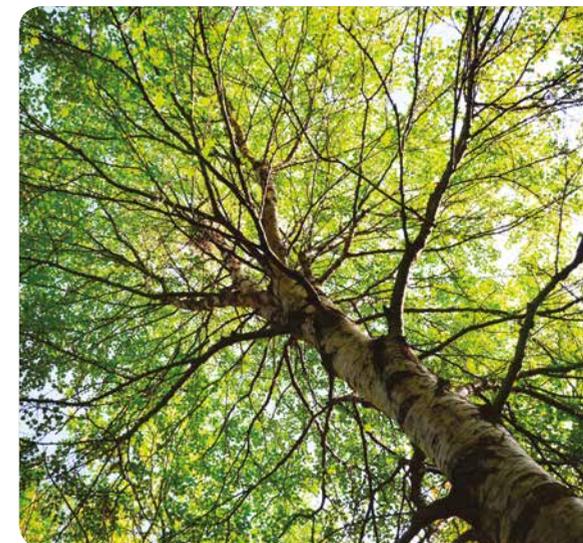
-  **1 coordinateur**, le centre régional de la propriété forestière de Bourgogne
-  **9 partenaires**
-  **160 000 tonnes** supplémentaires de bois mobilisées
-  **2 300 hectares** de peuplements forestiers améliorés dans le cadre d'une gestion durable
-  **4,9 millions d'euros** de budget

SAINTONGEBOIS

Engagé dans la transition énergétique, le territoire saintongeais dispose d'un important potentiel de surfaces boisées inexploitées et de plusieurs réseaux de chaleur alimentés prioritairement par des chaudières bois. Le projet Saintongeais s'est fixé trois objectifs :

- informer et former sur les bonnes pratiques en matière d'exploitation forestière et de gestion énergétique ;
- améliorer la situation foncière et l'état des parcelles ;
- coordonner les intervenants et acteurs de la filière.

-  **1 coordinateur**, la communauté des communes de la Haute Saintonge
-  **4 partenaires**
-  **93 500 m³** supplémentaires de bois mobilisés
-  **308 hectares** de peuplements forestiers améliorés dans le cadre d'une gestion durable
-  **2,8 millions d'euros** de budget



FOREDAVENIR

Dimensionné pour la trentaine de chaudières des territoires Est de la Gironde, le projet Foredavenir vise à mobiliser du bois en circuit court. La démarche vise à créer 92 emplois supplémentaires par an pour la sylviculture, en favorisant :

- la coordination entre les acteurs locaux ;
 - le travail avec les propriétaires privés pour lever les freins sociologiques, juridiques et fonciers à la mobilisation de bois supplémentaire ;
 - la réduction des coûts de mobilisation par la conduite coordonnée de chantiers forestiers,
 - les investissements : matériels d'exploitation, nouvelles places de dépôt en forêt...
-  **1 coordinateur**, le centre régional de la propriété forestière d'Aquitaine
 -  **6 partenaires**
 -  **186 000 m³** supplémentaires de bois mobilisés
 -  **1 400 hectares** de peuplements privés remis en production et pérennisés
 -  **4,5 millions d'euros** de budget



DYNAMIC BOIS 2015

- 96 préprojets déposés
- 24 projets lauréats soutenus par l'ADEME
- 30 millions d'euros d'aide financière
- Durée moyenne des projets : 3 ans
- 22 400 ha de peuplements améliorés
- 4 millions de m³ de bois à contractualiser pour l'ensemble des usages, dont la moitié environ pour les chaufferies du Fonds chaleur